



ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Rapport soumis au
Comité conjoint de la planification académique
le 24 août 2020

et au

Conseil des gouverneurs
le 5 décembre 2020

par
le Bureau du VRER

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation du programme de baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 2 et 3 décembre 2019, les professeurs Clint Bruce de l'Université Sainte-Anne et Guy Chiasson de l'Université du Québec en Outaouais visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de baccalauréat ès arts multidisciplinaire et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Bruce et Chiasson ont remis leur rapport d'évaluation le 10 janvier 2020.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, Pierrette Fortin, doyenne des études au campus d'Edmundston, conjointement avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines au campus d'Edmundston, Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) et responsable du B.A. multidisciplinaire au campus de Moncton, et Jean-François Thibault, doyen de la FASS, ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 28 janvier 2020, du 14 février 2020 et du 18 février 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la FASS, en collaboration avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines au campus d'Edmundston, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Bruce et Chiasson et des réactions du décanat des études conjointement avec le secteur Sciences humaines du campus d'Edmundston, du vice-décanat de la FASS et du décanat de la FASS à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de B.A. multidisciplinaire.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Le doyen de la FASS rappelle « que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le B.A. multidisciplinaire figure parmi les **programmes prioritaires**, c'est-à-dire ceux « qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 2).

Les évaluateurs externes notent que le programme est offert au complet aux campus d'Edmundston et de Moncton mais qu'il est également « possible de suivre la première année du BaM au campus de Shippagan » (p. 1).

Depuis 2012, le B.A. multidisciplinaire est composé de trois mineures plutôt que de trois concentrations, conformément au régime pédagogique entré en vigueur en septembre 2010, à la suite de la reconfiguration des programmes dont le projet fut déposé au Sénat académique du 3 novembre 2006. L'équipe d'évaluation constate que « les spécificités du campus d'Edmundston par rapport au campus de Moncton font en sorte que les défis qu'amène la restructuration divergent considérablement entre les deux sites » (p. 2). Afin de mieux comprendre les réactions

au rapport des évaluateurs externes du décanat des études du campus d'Edmundston, d'une part, et du décanat et du vice-décanat de la FASS, d'autre part, il est important de prendre connaissance de la vision du programme sur chaque campus.

Au campus de Moncton, la vision du programme est fondamentalement multidisciplinaire. La multidisciplinarité se reflète dans l'objectif de développer « une **connaissance spécialisée** dans au moins **trois disciplines** ou champs d'études » (p. 2-3), la « **cohabitation** » des disciplines (p. 12); le désir des étudiantes et étudiants d'obtenir « davantage de **formation méthodologique** » (p. 8); « la **variété** des mineures » (p. 6), « la **liberté** de combiner les trois disciplines » (p. 3), « la possibilité de rajouter une discipline appliquée, souvent **d'une autre faculté** » (p. 3), « l'option de créer **sur mesure** des mineures thématiques, avec accompagnement par le vice-doyen » (p. 7), « des programmes **ouverts** sur un très grand nombre de disciplines » (p. 12); ainsi que « l'ouverture prochaine d'une **maîtrise** qui se veut elle aussi multidisciplinaire » (p. 12). Le vice-décanat de la FASS souligne la multidisciplinarité du programme : « Mais surtout, il importe rappeler que, à la base, il s'agit d'un programme *multidisciplinaire* et non pas d'un programme *interdisciplinaire*. Les évaluateurs reviennent souvent sur la question de l'interdisciplinarité qui, pourtant, ne fait pas partie des objectifs explicites du programme » (p. 3).

Au campus d'Edmundston, la vision du programme est fondamentalement interdisciplinaire. Les évaluateurs externes privilégient cette vision, évoquant les « approches **interdisciplinaires** » du programme (p. 7), « sa vocation **interdisciplinaire** » (p. 4), la nécessité d'« une réflexion sur l'**interaction** des disciplines choisies par l'étudiant.e et sur les finalités de cette **interdisciplinarité** » (p. 4), l'importance de « la **cohérence** du cursus » (p. 10), « la **cohérence** du cheminement » et « l'esprit d'appartenance au programme » (p. 3). Ils soulignent comme une force « son esprit de pluri/**transdisciplinarité** » (p. 10), permettant aux professeures et professeurs « de **sortir de leur champ disciplinaire**, d'interagir avec des étudiant.e.s intéressés par diverses disciplines dans une perspective de « **culture générale** » ou encore de tenter des **croisements** disciplinaires » (p. 6). Ils notent que « la présence d'une petite équipe à Edmundston facilite également ces **croisements**, par exemple entre les sciences politiques, l'histoire, la sociologie ou encore les études littéraires – et cela tout à fait conformément à l'esprit multidisciplinaire du programme » (p. 6).

Le vice-décanat de la FASS résume la distinction ainsi : « Un programme multidisciplinaire réunit plusieurs disciplines, les juxtapose, sans qu'il y ait nécessairement interaction entre elles. En revanche, un programme interdisciplinaire implique, à la base, une démarche de synthèse et d'intégration des savoirs et des méthodes. L'interaction entre les disciplines est ainsi forcément grande. Il y a bien sûr moyen d'intégrer dans un programme multidisciplinaire des notions d'interdisciplinarité, mais les objectifs doivent tout de même être plus modestes étant donné la variété des combinaisons possibles » (p. 3).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Le rapport d'autoévaluation mentionne que « le programme était auparavant constitué de *concentrations* (concentrations disciplinaires et concentrations thématiques originales) » (p. 8). Les évaluateurs externes indiquent que « depuis la réforme du BaM, son cheminement est composé, d'une part, d'une formation fondamentale combinant trois mineures, dont une peut provenir d'une autre faculté, et d'un tronc commun constitué de trois cours obligatoires et de

trois cours à option, dont un mémoire de fin d'études; et d'autre part, d'une formation générale » (p. 3).

L'équipe d'évaluation recommande « l'incorporation d'une option stages, et plus largement, une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel » (p. 4). Le vice-doyen de la FASS précise que « deux stages pratiques – l'un de 3 crédits, l'autre de 6 crédits – viennent tout juste d'être créés et seront intégrés au programme le 1^{er} juillet 2020 » (p. 3). La doyenne des études note que « l'incorporation de stages et une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel font déjà partie de la stratégie de formation du BAM, principalement par une initiative émanant du campus d'Edmundston qui a proposé la création des stages de 3 et de 6 crédits au BAM » (p. 4). Le doyen de la FASS « appuie entièrement cette recommandation » (p. 2).

Recommandation 1

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.

Les évaluateurs externes recommandent la création d'un B.A. multidisciplinaire avec un profil en beaux-arts « qui viendra remédier à la rareté relative des mineures dans ce domaine, et ce en réponse à un intérêt dûment constaté » (p. 4). La doyenne des études observe que « les évaluateurs ne donnent pas beaucoup d'éléments pour saisir ce qu'ils veulent dire par « profil » » (p. 4). Le doyen de la FASS affirme que « l'ajout d'une telle filière (nous éviterons de l'appeler « profil » afin d'éviter toute confusion avec les profils de nos majeures disciplinaires) permettra de reconnaître le cheminement particulier des étudiantes et étudiants qui optent pour des mineures dans le domaine des beaux-arts » (p. 2). Il ajoute qu'il « reste également à créer une mineure en art dramatique » (p. 2). Le vice-doyen de la FASS explique qu'une filière beaux-arts « permettrait de reconnaître la spécificité d'un parcours qui réunirait des mineures dans les domaines des arts visuels, de l'art dramatique (mineure en voie de création), de la musique et de la création littéraire » (p. 3) offertes au campus de Moncton.

Recommandation 2

Que le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.

2.2 La direction et les ressources professorales

L'équipe d'évaluation constate qu'« à Edmundston, où il y a moins de professeur.e.s et moins de mineures offertes intégralement, l'engagement envers le programme est plus élevé » (p. 5) qu'au campus de Moncton « où les professeur.e.s sont naturellement préoccupé.e.s des majeures relevant de leurs disciplines » (p. 5). Le vice-doyen de la FASS est d'avis que « vu la taille de la Faculté, les professeurs et professeurs, naturellement rattachés à leurs unités et leurs disciplines, ont peut-être moins tendance à faire participer les étudiantes et étudiants [du B.A. multidisciplinaire] à leurs projets de recherche » (p. 4). Il ajoute que « le programme bénéficierait d'un travail de sensibilisation auprès du corps professoral » (p. 4).

Au campus d'Edmundston, la doyenne des études est responsable du programme qui relève du secteur Sciences humaines (p. 5). Au campus de Moncton, c'est le vice-doyen de la FASS qui en est responsable (p. 5). Les évaluateurs externes recommandent « l'attribution d'un poste de

professeur.e au BaM » (p. 5). Le vice-doyen de la FASS est « d'accord pour que la Faculté affecte au programme une professeure ou un professeur qui à la fois se chargerait, en collaboration avec le vice-doyen, de la coordination du programme, puis assurerait les cours MULT tout au long du cursus » (p. 4). La doyenne des études affirme que « les professeures et professeurs de l'UMCE sont prêts à collaborer avec un responsable du programme en poste au campus de Moncton » (p. 5). Le doyen de la FASS « appuie cette recommandation qui dépendra toutefois des ressources éventuellement attribuées à la FASS » (p. 2).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Le vice-doyen de la FASS précise que le cours MULT1003 *Civilisations et cultures* « a récemment été contingenté à 30 étudiantes ou étudiants » (p. 5) mais que le cours restera ouvert à toutes et à tous. Il souligne qu'« il n'est pas question de restreindre l'admission à ce cours : il s'agit d'un cours de culture générale pertinent pour la plupart des étudiantes et étudiants, sans compter qu'il peut permettre de recruter des candidates et candidats potentiels au B.A. multidisciplinaire » (p. 5).

Les évaluateurs externes notent qu'au campus de Moncton, MULT4003 *Séminaire de synthèse* et MULT4013 *Mémoire de fin d'études* sont tous les deux « donnés sous forme de tutorat » (p. 6). Ils constatent que MULT4013 « permet aux professeur.e.s d'accompagner l'étudiant.e dans son initiation à la recherche » (p. 10) mais que certains étudiantes et étudiants « choisissent d'esquiver MULT4013, qui est un cours facultatif, pour élaborer un projet de fin d'études dans le séminaire qui est, lui, obligatoire » (p. 8). Le vice-doyen observe que MULT4013 « n'a été suivi par aucune de nos finissantes ni aucun de nos finissants » (p. 5). Pour le séminaire MULT4003 « qui pour diverses raisons liées à la disponibilité des ressources humaines, a été donné sous forme de tutorat ces dernières années », le vice-doyen affirme que « le retour à une véritable formule de « séminaire » présenterait de nombreux avantages pédagogiques » (p. 4). La doyenne des études note qu'au campus d'Edmundston, « le cours MULT4013 offre la seule opportunité de direction de mémoire de baccalauréat » (p. 6).

L'équipe d'évaluation recommande « la création de deux autres cours MULT, de deuxième et de troisième années » (p. 4). Ils proposent « l'incorporation dans ces cours d'un projet de réflexion individualisée sur le programme d'études et ses finalités. Cette « feuille de route » requerrait une réflexion sur l'interaction des disciplines choisies par l'étudiant et sur les finalités de cette interdisciplinarité. Ce document serait à revisiter d'un cours MULT à l'autre et constituerait un préambule à un mémoire ou autre projet de fin d'études » (p. 4). Le doyen de la FASS « appuie cette recommandation qui devra d'abord être examinée attentivement par les responsables du programme » (p. 2). Le vice-doyen de la FASS « accueille bien cette suggestion, mais en prenant soin de rappeler, encore une fois, que les visées du programme ne sont pas *interdisciplinaires* » (p. 3). Au campus d'Edmundston, la doyenne des études affirme que cette recommandation « ne nous semble pas réaliste » : « cela voudrait dire qu'il faudrait remplacer deux cours au choix par ces deux nouveaux cours MULT » (p. 4). Elle ajoute que « les ressources professorales, principalement au campus d'Edmundston, sont limitées et l'offre de deux nouveaux cours pourrait compromettre l'offre de cours dans les mineures du BAM » (p. 4). Elle note aussi que plusieurs étudiantes et étudiants sont obligés de suivre des cours de rattrapage en français, qui remplacent les cours au choix dans leur parcours (p. 4).

Les évaluateurs externes voient « d'un bon œil la perspective d'un profil « avec distinction » » : « même si ce profil avec distinction est normalement prévu pour être combiné à une majeure, il nous apparaît intéressant à combiner avec une mineure de façon à mieux répondre aux besoins des étudiant.e.s qui voudraient faire le passage vers des programmes de maîtrise disciplinaires » (p. 7). Au campus d'Edmundston, la doyenne des études affirme qu'« il est difficile de voir comment ce profil pourrait être intégré dans le programme actuel du BAM sans revoir sa structure et lui donner une plus grande flexibilité » (p. 6). Au campus de Moncton, le vice-doyen de la FASS note que ces étudiantes et étudiants « peuvent ou bien s'orienter vers la majeure disciplinaire, ou bien faire une propédeutique au besoin » (p. 5). Il observe « que de plus en plus de programmes de maîtrise acceptent sans propédeutique les diplômés du programme, ce qui atteste de la valeur et de la pertinence des parcours multidisciplinaires » (p. 5).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

L'équipe d'évaluation affirme que « le témoignage des étudiant.e.s a été particulièrement éclairant en ce qui a trait à l'atteinte des résultats d'apprentissage » : « les quatre étudiant.e.s diplômé.e.s, et qui sont tout.e.s en train de poursuivre des études de deuxième cycle, disent se sentir extrêmement bien préparé.e.s » (p. 7).

Les évaluateurs externes notent qu'« à Edmundston, une frustration a été exprimée à l'égard des cours de méthodologie dans le cadre des mineures. Selon les administratrices, professeur.e.s et étudiant.e.s, la multiplication de ces cours suscite beaucoup de redites tout en limitant la possibilité d'exploiter davantage de cours à base de contenu disciplinaire » (p. 8). La doyenne des études explique qu'« au campus d'Edmundston, nous avons constaté que certaines mineures ont des cours de méthodologie qui s'apparentent. Par exemple, une étudiante ou un étudiant qui possède des mineures en science politique, sociologie et histoire se voit obligé de suivre trois cours de méthodologie de niveaux 1000 et 2000 très connexes » (p. 5).

Le vice-doyen de la FASS observe qu'« il faut préciser que, contrairement au campus d'Edmundston, les étudiantes et étudiants ne se plaignent pas d'avoir à suivre plus d'un cours de méthodologie, les divers cours offerts au campus de Moncton ayant des approches, des finalités et des contenus différents » (p. 4). Il mentionne qu'« il arrive parfois, et en fait régulièrement, que les trois mineures soient très disparates (espagnol, musique et politique publique, p. ex.) » (p. 2-3) alors que dans d'autres cas, il y a « une certaine affinité entre les disciplines choisies (sociologie, science politique et criminologie, p. ex.) » (p. 2).

L'équipe d'évaluation recommande « la mise sur pied d'un comité de travail Moncton-Edmundston pour trouver une solution au problème soulevé au sujet des cours de méthodologie » (p. 8).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Les évaluateurs externes notent qu'« au campus d'Edmundston, la ou le chef du Secteur des sciences humaines joue un rôle important dans le suivi du programme au jour le jour » (p. 9). Ils ajoutent que « l'absence d'un.e professeur.e impliqué.e dans le programme au niveau de la gestion nous semble contribuer à la faible identification des étudiant.e.s au programme à Moncton » (p. 9). Ils suggèrent que « ce professeur.e, conjointement avec le vice-doyen, pourra assurer le suivi et le développement du programme » (p. 10).

L'équipe d'évaluation mentionne que « les étudiantes du campus de Moncton ont exprimé leur sentiment d'être un peu coupées des activités associées aux départements offrant leurs mineures respectives. Créer davantage d'occasions de voir les liens entre la recherche des professeurs et les opportunités offertes aux étudiants est sûrement souhaitable » (p. 10). Ils indiquent que « les Jeux du commerce ou des Jeux de la politique ont été cités parmi d'autres exemples » (p. 9). Ils ajoutent que « bien que la nature du BaM comporte des défis inhérents, il serait souhaitable de voir s'il n'y a pas moyen de favoriser une meilleure circulation de l'information provenant des départements disciplinaires vers les étudiant.e.s du BaM » (p. 9).

2.6 La R-D-C et sa contribution

Les évaluateurs externes constatent que « des étudiant.e.s ont pu prendre connaissance et ont été impliqués dans du travail en archives dans le cadre de projets de recherche en histoire régionale » (p. 10). Ils notent que « la mise sur pied d'une filière Beaux-Arts comblera davantage le volet Création » (p. 10).

L'équipe d'évaluation recommande « la possibilité de faire un stage de type recherche » (p. 4), ce qui « permettrait à certains des étudiant.e.s, notamment celles et ceux qui pensent à la maîtrise, d'acquérir des compétences dans le cadre de projets ou d'équipes et ainsi de renforcer le lien entre la formation et les recherches menées par le corps professoral » (p. 10). La doyenne des études affirme qu'« au campus d'Edmundston, il y a de nombreux exemples où les étudiantes et étudiants ont contribué scientifiquement au développement des connaissances par la publication d'articles dans leur domaine d'études (ex : sociologie, histoire, etc.) » (p. 8).

Recommandation 3

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.

2.7 Les programmes et le milieu

Les évaluateurs externes constatent qu'« à Edmundston, le programme est vu comme un levier pour le développement régional du Madawaska » (p. 11). Ils ajoutent que « si, dans la plupart des programmes du campus d'Edmundston, les étudiant.e.s font deux années d'études et doivent ensuite compléter leur formation à Moncton, dans le cas du BaM elles et ils peuvent prolonger leur séjour au campus d'Edmundston et même dans certains cas y décrocher leur diplôme » (p. 11).

L'équipe d'évaluation suggère que « faire appel au milieu pour favoriser l'apprentissage expérientiel est sûrement une voie à privilégier pour le cheminement dans le cadre du B.A. multidisciplinaire » (p. 11). Ils trouvent que « la création du profil « beaux-arts » servirait à tisser des liens avec le milieu artistique, notamment avec la grappe culturelle de Moncton autour du Centre Aberdeen et de l'Escaouette, et à favoriser l'insertion des étudiant.e.s dans le milieu » (p. 11).

Les évaluateurs externes recommandent « la mise sur pied d'un comité *ad hoc* Moncton-Edmundston pour trouver des solutions aux problèmes suscités par la dernière réforme du BaM, d'une part, et pour un partage de meilleures pratiques surtout en ce qui concerne le rapport au

milieu, d'autre part » (p. 13). Ils soulignent toutefois que « toute innovation future devra tenir compte des spécificités de chaque campus » (p. 13). Le doyen de la FASS « appuie en principe cette recommandation en précisant toutefois non seulement que la situation est vécue différemment à Edmundston et à Moncton, mais également que les mineures concernées relèvent des UARD » (p. 2).

Recommandation 4

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS, en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du programme et partager les meilleures pratiques.

Recommandations

Recommandation 1

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 2

Que le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 3

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 4

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS, en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du B.A. multidisciplinaire et partager les meilleures pratiques.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Baccalauréat ès arts multidisciplinaire**

Programmes	INSCRIPTIONS																							
	2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019*				A2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
B. ès arts multidisciplinaire	135	93	32	10	80	50	24	6	67	55	8	4	81	66	13	2	85	69	11	5	77	53	13	11
Temps partiel	10	9	1	0	3	3	0	0	6	4	2	0	3	3	0	0	5	4	0	1	4	1	3	0

Programmes	DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS																							
	2013-2014*				2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
B. ès arts multidisciplinaire	15	7	8	0	25	14	10	1	12	8	4	0	6	4	2	0	6	5	1	0	6	5	1	0

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

** Source : Registrariat (U de M)

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Recommandation 1

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 2

Que la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 3

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 4

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du B.A. multidisciplinaire et partager les meilleures pratiques.